

Sortie au Château de Bonaguil



Château de Bonaguil

Proposition de sortie à Bonaguil

le jeudi 18 mai 2017

Madame, Monsieur, Chers amis,

Afin de poursuivre notre programme annoncé précédemment, une sortie à Bonaguil est actuellement organisée par **Gilbert Rageot et Francette Novi**.

Le déplacement de la journée se fera en covoiturage. Sur place, on est attendu pour les visites du village de Bonaguil (fin de matinée) et du château (l'après-midi).

Le déjeuner est prévu au **restaurant Le Cellier** (ou tiré du sac pour ceux qui le souhaitent).

Le coût de la journée s'établit à **33 €** par personne avec repas au restaurant ou **13 €** sans le repas, covoiturage compris. Vous trouverez le détail ci-dessous.

Pour la bonne organisation de cette sortie, les personnes intéressées sont priées de retourner le bulletin, accompagné du règlement par chèque, pour **le jeudi 4 mai 2017, au plus tard**.

En espérant que ce projet satisfera un nombre suffisant d'adhérents, Madame, Monsieur, Chers amis, soyez assuré de notre sympathie.

Bien amicalement. La Présidente, Marie-Claude Balloux

Pour tout contact : Gilbert et Francette ou Yvonne Fandard

Programme Bonaguil

La journée se déroulera ainsi :

9 h 30 rendez-vous sur le parking Bonnais pour organiser le covoiturage ;

10 h 00 départ pour environ une heure et demie de route, en passant par Cahors et la vallée du Lot (environ 100 km) ;

11 h 30 visite du village de Bonaguil ;

12 h 30 – 14 h : repas au restaurant Le Cellier ;

Pour ceux qui ne souhaiteraient pas manger au restaurant, il existe sur place un coin pique-nique ombragé, avec parking et toilettes.

14 h 30 visite guidée du château (une heure et demie environ) ;

Pour les personnes à mobilité réduite, l'accès est possible jusque dans la cour d'honneur du château, ainsi que dans une grande salle restaurée (en cas d'intempérie).

16 h 00 retour vers Caussade, avec un arrêt au pont qui franchit le Lot à Puy l'Evêque, pour profiter du point de vue sur le village

17 h 30 – 18 h : arrivée à Caussade.

*** Rappel des permanences des mois d'avril et mai 2017 : les lundis 3 et 24 avril, puis le lundi 15 mai**
(pas de permanence les lundis 17.04, et 1^{er}.05, jours fériés).

Publié le : 01 avril 2017